

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2023**

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, au titre de l'année 2023 :

Madame BARBOTIN Marlène, dgs gr 2, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur CHAMP Nicolas, mcf hc, vice-président, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur NADAL Emmanuel, igr 1ere classe, expert, Institut d'études politiques de Bordeaux, Pessac.

Monsieur BOURGINE Serge, attaché d'administration hors classe, Amue, Paris.

Madame ROUX Florence, attachée principale d'administration de l'état, Université Paul Valéry Montpellier 3, Montpellier.

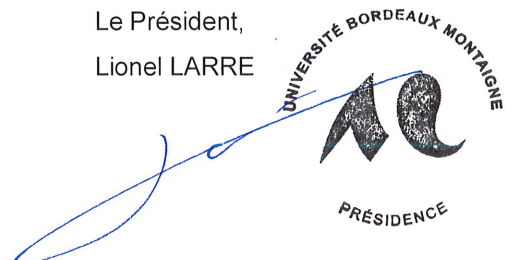
Madame LE COZ THOUVAIS Krystel, admenesr, suppléante, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Pessac , le 18 juillet 2023

Le Président,

Lionel LARRE



The image shows a blue ink signature of Lionel Larre over a circular official stamp. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE' at the top and 'PRÉSIDENTE' at the bottom, with a stylized logo in the center.